

# Les tarifs et le coût du gaz livré: la perspective industrielle

Shahrzad Rahbar, PhD

Présidente de l'Association des consommateurs  
industriels de gaz (ACIG)

**Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer  
les pratiques tarifaires**

**Régie de l'énergie**

15 Février 2017

# Contexte

- L'ACIG apprécie l'opportunité d'être entendue aujourd'hui en complément de son mémoire
- Notre mémoire répond à la demande de la Régie de: *traiter principalement de la question des structures tarifaires et des options tarifaires dans le secteur du gaz naturel*
- Aujourd'hui, je vous présente une autre question et discuterai du coût du gaz livré aux installations des clients industriels. Ce coût est-il compétitif ?
- Un accès fiable à de l'énergie à prix compétitifs peut attirer des investissements industriels.

# L'Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG)

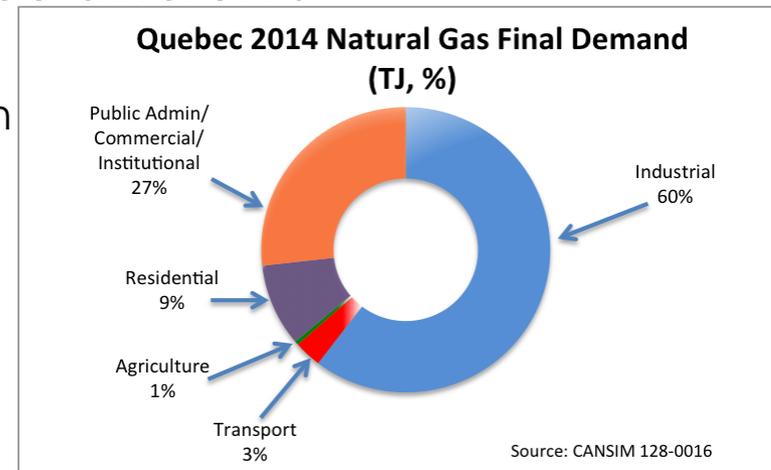
- Fondée il y a 43 ans
  - Message cohérent à la Régie, CÉO et ONÉ
- Membres au Québec et en Ontario
  - secteurs des mines, métaux, de la chimie, des produits forestiers et du secteur manufacturier
  - Entreprises de produits cycliques
  - Consommation > 148 PJ par année
  - Importants employeurs en communautés rurales et régions éloignées
- Profil des membres au Québec
  - 10 entreprises, 23 usines, plus du quart des volumes consommés au Québec
  - 20 000 emplois directs, 8 000 fournisseurs, moteur de développement régional
  - Contribuent annuellement 7\$ milliards à l'économie du Québec



# Utilisation du gaz par les industriels

(Statistics Canada CANSIM Table 128-0016)

- Le profil de consommation et les types d'usages :
  - Matière première, procédé à haute intensité, énergie alternative
  - Charges: continue, saisonnière, ponctuelle et pointe d'équilibrage
- Sensibilité au prix et goût du risque différents
  - Poids relatif du coût de l'énergie sur le coût de production déclenche un comportement différent
  - Compétition entre sociétés affiliées et à l'échelle internationale
  - Québec doit préserver et croître sa base industrielle
  - Flexibilité et options de services important
- La clé = le coût du gaz livré à l'usine

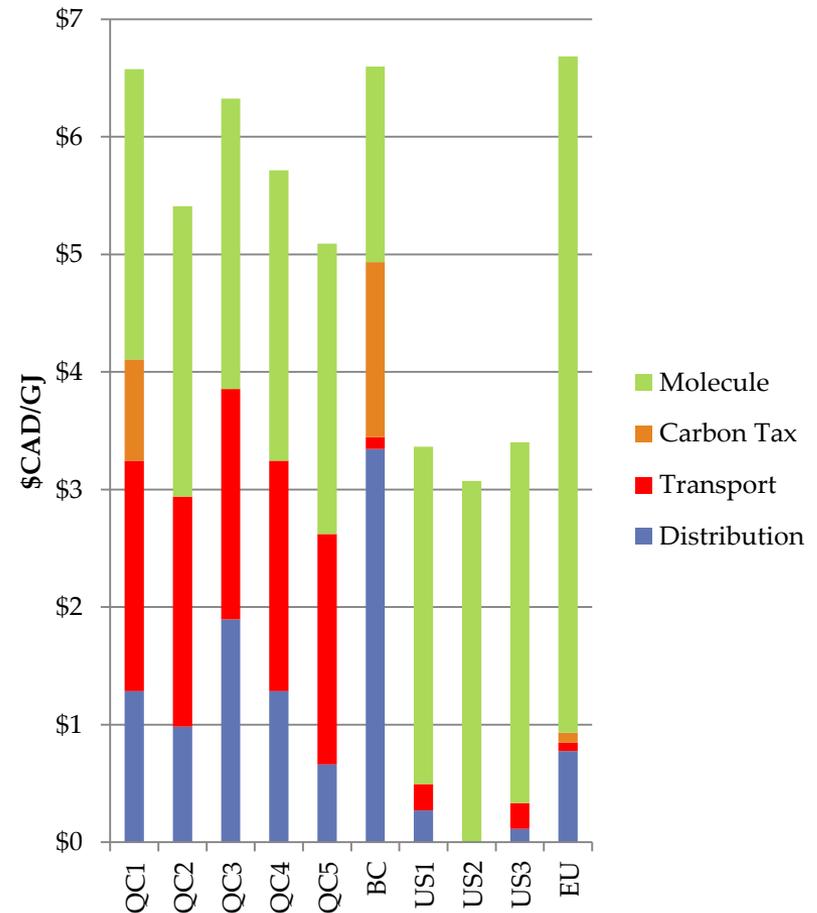


# Le prix livré à l'usine est-il compétitif?

- L'ACIG présente deux cas d'espèce, selon les tarifs en vigueur. Tous les prix sont en \$/GJ.
- Usine au Québec comparée à des sociétés affiliées
- Cas # 1 – scénarios variés selon les usines
  - Profil de consommation varié
  - Comparaison avec l'Europe, les États-Unis et la Colombie-Britannique
- Cas # 2 – scénario saisonnier ou de pointe
  - Profil de consommation événementiel (non stable)
  - Comparaison avec 12 autres au Canada et aux États-Unis

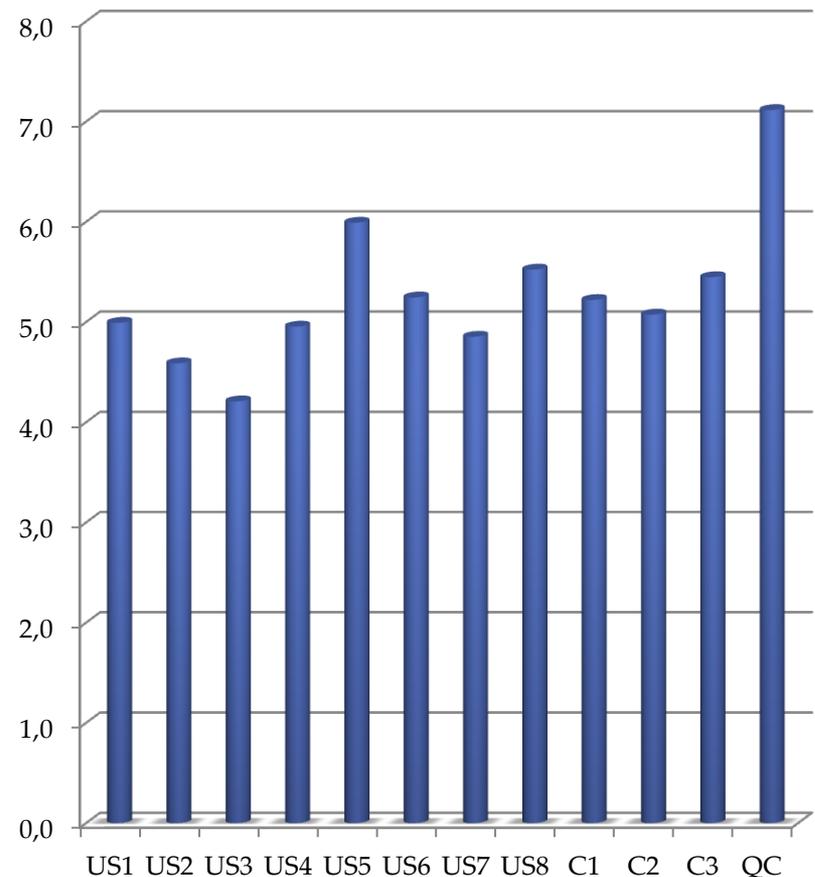
# Le prix livré à l'usine : Cas d'espèce #1

- Données réelles 2016
- 5 usines au Québec et une en Colombie-Britannique, 3 usines aux ÉU et 1 en Europe
- 3 usines sont sujettes aux mesures de réduction d'émissions de carbone dont le coût varie de 0,08 \$/GJ à 1,50 \$/GJ
- Le prix livré au Québec est parmi les plus élevés



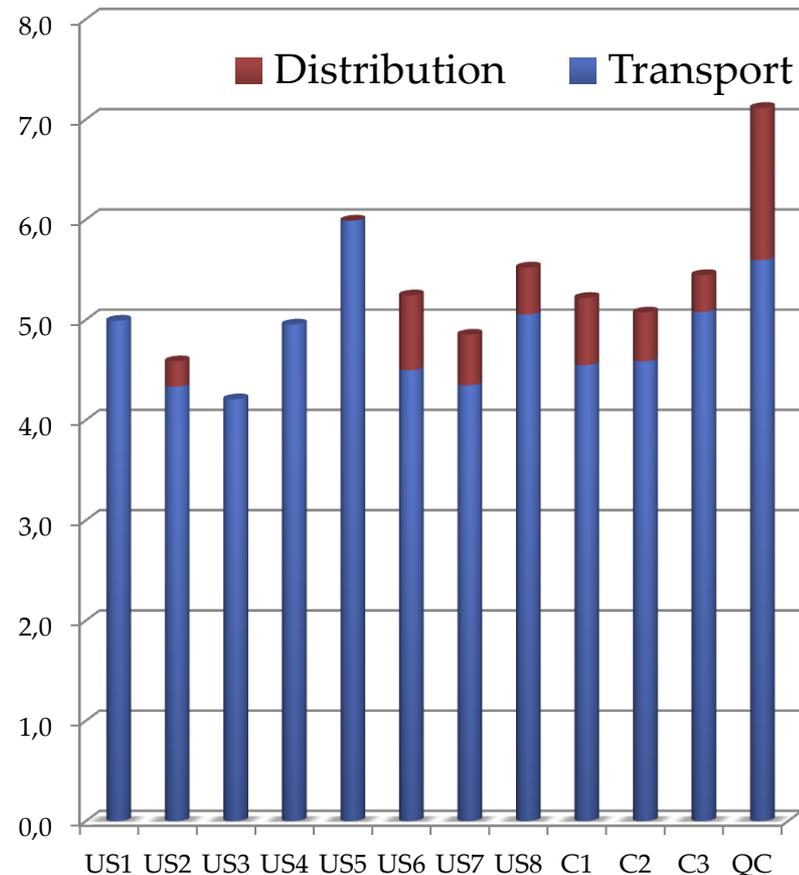
## Le prix livré à l'usine : Cas d'espèce #2

- Données 2017, selon contrats et prévisions
- Le prix livré au Québec est le plus dispendieux
- 2,90 \$/GJ de plus que le prix le plus bas et 2,02 \$/GJ de plus que la moyenne
- Un surcoût de 2M\$ à 3M\$ annuellement, estimée à un million de GJ/année.



## Les tarifs de distribution : Cas d'espèce #2

- La distribution représente de 6% à 21% (Québec) du coût total
- Le transport inclut tous les coûts en amont
- Les tarifs de distribution les plus élevés sont au Québec
- 1,26 \$/GJ de plus que le tarif le plus bas et 1,01 \$/GJ plus dispendieux que le tarif moyen de distribution
  - Le surcoût du gaz livré au Québec est entre 2 \$/GJ et 3 \$/GJ



# Qu'en est-il du prix du carbone ?

- En 2017, le coût du gaz livré au Québec n'inclut aucun coût direct de conformité au système de plafonnement des émissions
  - Québec a offert gratuitement des allocations de crédits pour la première période de conformité
  - Le resserrement du plafond et l'intégration graduelle de coûts indirects vont ajouter au différentiel de coût
- Le coût de conformité associé à la taxe de carbone est de :
  - 1,48 \$/GJ en Colombie-Britannique (cas #1 et #2)
  - 0,085 \$/GJ en Europe (cas #1)

# Le prix livré à l'usine est-il compétitif?

- Pour les deux cas d'espèce présentés
  - Profil de consommation événementiel (non stable)
  - Profil de consommation constant (stable, 24/7)
- Même lorsque le coût du gaz livré au Québec n'inclut aucun coût direct de conformité au système de plafonnement des émissions:
  - Le prix du gaz livré au Québec n'est pas compétitif
    - Il représente un surcoût de 2,90 \$C/GJ
  - Les tarifs de distribution ne sont pas suffisamment compétitif
    - Avec un surcoût de l'ordre de 1,00 \$C/GJ

# Que faut-il pour baisser le coût du gaz livré pour les industriels au Québec ?

- La volonté politique et le soutien des contribuables pour retenir et attirer une industrie à forte intensité énergétique
- Un cadre de tarification du carbone qui ne désavantage pas l'industrie du Québec
- Une structure tarifaire et des services concurrentiels adaptés aux besoins des clients
- Le financement par les taxes des contribuables et celui par les tarifs des usagers ne sont pas interchangeables pour le gaz naturel

# Que faut-il pour baisser les tarifs de distribution pour les industriels au Québec ?

- Reconnaître le besoin de rendre les tarifs plus compétitifs
- Autoriser un groupe de travail composé de parties prenantes et d'experts qui devront:
  - Dans un premier temps, analyser et évaluer les éléments à la source des surcoûts (ex. densification, allocation des coûts, etc.) afin d'associer les solutions à la cause
  - Examiner les diverses options qui élimineraient les surcoûts (les effets négatifs sur la compétitivité)
  - Prioriser les solutions efficaces et facilement applicables afin d'offrir rapidement des tarifs concurrentiels
- Le groupe de travail se devra d'être inclusif afin de développer des solutions rassembleuses et équitables et ainsi faciliter le processus d'examen pour fin d'approbation réglementaire de la Régie.

# Suggestions de l'ACIG pour considération

- La structure tarifaire doit reconnaître la nature fixe des coûts de distribution
- Mise en place d'un frais de base fixe pour tous les tarifs
- Pour les clients à grands volumes, retrait des obligations minimales quotidiennes qui donnent lieu à des pénalités élevées
- Les pénalités appliquées doivent être en lien avec un préjudice causé à Gaz Métro et à sa clientèle.

# Comment retenir et attirer les investissements industriels?

- Moderniser l'approche tarifaire en tenant compte de la cyber technologie
- Développer une offre de services centrée sur les besoins des clients
  - Des tarifs et services différenciés pour des besoins variés
- Favoriser une approche dynamique qui met en valeur les données disponibles en temps réel (SCADA)
  - Puiser dans les ressources offertes par la diversité des clients
  - Adopter une vision plus large qui permet d'optimiser les opportunités qui se présentent et ainsi réduire les coûts pour l'ensemble de la clientèle

# Étude du potentiel technique de décarbonisation de l'industrie lourde

- L'ACIG s'est associée à un important chercheur sur l'initiative de décarbonisation profonde de l'ONU (Dr Bataille)
- Comprendre le rôle de l'industrie lourde dans un avenir à faible teneur en carbone
- Explorer le potentiel technique de la décarbonisation de l'industrie lourde
  - Le fer et l'acier, le traitement des métaux, l'exploitation minière
  - Raffineries, produits chimiques, pâtes et papiers, ciment et verre
- Développer des occasions de recherche et d'investissement pour retenir l'industrie au Québec et en Ontario et pour attirer de nouvelles industries

# La décarbonisation n'est PAS la désindustrialisation

- Même dans un avenir où l'élévation de la température aura été maintenue au-dessous de 1,5 degré et l'intensité matérielle de l'économie aura été réduite de moitié, la population continuera de consommer
- Biens traditionnels: minerais, métaux, produits chimiques, le bois, le ciment
- Nouveaux produits renouvelables: biocarburants, hydrogène, matières synthétiques
- La décarbonisation de l'industrie lourde peut devenir un avantage concurrentiel dans le futur et devrait être une priorité

# Résultats de l'étude du potentiel technique

- Il est techniquement possible de décarboniser toute l'industrie lourde
- Des technologies pilotes existent pour tous les secteurs; aucune n'est disponible commercialement
- Une phase de transition bien planifiée est nécessaire
  - Investir dans la recherche et l'innovation
  - Protéger l'industrie contre la concurrence exogène injuste provenant de juridictions qui n'ont aucun prix sur le carbone
  - Respecter les cycles d'investissement

# Une industrie à faible teneur en carbone est un avantage concurrentiel

- Québec est bien placé pour attirer et soutenir une production industrielle à faible teneur en carbone
  - Puissance propre, ressources naturelles, ressources énergétiques
  - Réglementation stricte du climat et de l'environnement
  - Effectifs formés, fiscalité concurrentielle, politique progressive
- Le Québec utilise son avantage en matière d'électricité pour attirer les investissements industriels
- Le Québec devrait également tirer parti de l'accès au gaz naturel à prix concurrentiel pour soutenir et attirer les investissements industriels
  - Exploitation minière, pétrochimique, engrais, biochimique

# Soutien politique

- Entreprendre de devenir un chef de file dans l'industrie lourde à faible teneur en carbone
- Mettre en place un programme de rabais pour faire en sorte que le coût du gaz livré aux industriels soit concurrentiel
- Investissement dans la RD industrielle et l'innovation technologique
  - Équipe multidisciplinaire, avec experts et partenariat public-privé
- Établir clairement et minutieusement le plan d'action pour une transition vers un avenir à faible teneur en carbone
  - Garder l'industrie concurrentielle durant la transition
  - Respecter les cycles d'investissement



# Résumé

- Le gouvernement a un rôle à jouer si on veut bénéficier de l'avantage concurrentiel d'un avenir à faible teneur en carbone
  - Le coût du gaz livré aux industriels du Québec doit être moindre
  - Le cadre de la politique de réduction de carbone doit être minutieusement établi
- Le régulateur et les distributeurs ont aussi leur rôle pour assurer des tarifs de distribution concurrentiels au Québec
  - Reconnaître que les tarifs ne sont pas suffisamment concurrentiels et s'engager à trouver des solutions applicables en temps opportun
  - Appliquer une tarification plus dynamique et offrir des services plus flexibles
  - Permettre la mise en place d'un groupe de travail inclusif qui développera des solutions rassembleuses et équitables pour éventuel examen et approbation réglementaire de la Régie.



...

Merci.